



# LE « CARES ACT » DE 2020: PLAN DE SAUVETAGE DE L'ÉCONOMIE AMÉRICAINE FACE AU COVID-19

31 Mars 2020

# Le « CARES Act » en réponse à l'épidémie de COVID-19 aux USA

---

Le vendredi 27 mars 2020, Donald Trump a signé un plan de sauvetage / relance de l'économie américaine pour contrer l'épidémie de coronavirus (COVID-19) faisant rage sur le territoire.

A cette date, les autorités recensent déjà 75 000 malades et 1 000 morts à l'échelle du pays, le nombre de chômeurs a augmenté de plus de 3 millions, et l'ensemble des acteurs économiques s'affolent. La Bourse de New York s'apprête à enregistrer un trimestre catastrophique (le pire depuis 1987 pour le Dow Jones, et depuis 2008 pour le S&P500).

**Le Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security Act (ou « CARES Act »)** signé par D. Trump est une réponse extraordinaire à la crise : l'état fédéral se propose d'injecter plus de \$ 2 000 milliards dans l'économie avec pour objectifs affirmés de sauver l'emploi, d'assurer la sécurité des entreprises de toutes tailles, et de stimuler la consommation des ménages. La Fed, elle, s'aligne sur les ambitions du président, et sécurise un fonds spécial de \$ 4 000 milliards pour renforcer les marchés monétaires.

En quoi consiste le CARES Act de 2020 ? Quelles sont les mesures prises et en quoi sont-elles exceptionnelles ? Nous proposons ici une synthèse : dans un premier temps, les dispositifs relatifs aux salariés et aux ménages (dont l'aide financière directe, les congés payés, et l'assurance chômage) ; dans un second temps, les dispositifs relatifs aux PME, grandes entreprises, hôpitaux et collectivités.



Bonne lecture!

Anne-Lise Bighinatti, Présidente



## SOMMAIRE

- ➔ • **CARES Act et budget fédéral: vue d'ensemble**
- **Mesures exceptionnelles de soutien à la population américaine: [\[consulter\]](#)**
  - Document de synthèse
  - « Stimulus Package »
  - « Unemployment Benefits »
  - « Paid Leave »
  - Autres mesures: assurance santé, logement, retraite
- **Mesures exceptionnelles de soutien aux entreprises, associations et structures publiques: [\[consulter\]](#)**
  - Document de synthèse
  - PME et associations: prêts exceptionnels et incitations fiscales
  - Soutien aux grandes entreprises, états et municipalités
  - Mesures en faveur des hôpitaux

# Le CARES Act, plan de relance de \$ 2 000 milliards: un gros effort?

---

PIB américain 2019\*: **\$ 20 000 milliards**

\* Ordre de grandeur

Budget du plan 2020 pour contrer l'impact du coronavirus: **\$ 2 000 milliards = 10% du PIB!**

Note: un fonds spécial a été créé par la Fed pour renforcer les marchés monétaires: **\$ 4 000 000 milliards**

Pour repère:

Budget du plan 2008-2009 pour contrer l'impact de la crise financière\*: **\$ 940 milliards  
= 7% du PIB 2007**

\* Economic Stimulus Act + American Recovery and Reinvestment Act

Le plan Marshall de 1948 représenterait à peu près aujourd'hui: **\$ 130 milliards  
= 6,5% du PIB 1948**

# Le CARES Act, plan de relance de \$ 2 000 milliards: répartition du budget

Pôle de dépense	Montant
Paieement direct aux familles et aux individus	\$ 250 milliards
Prestations chômage (soutien direct aux salariés licenciés)	\$ 250 milliards
Assistance aux hôpitaux	\$ 100 milliards
Aide aux PME (prêts, crédits d'impôt, financement des charges sociales, etc.)	\$ 350 milliards
Aide aux grandes entreprises (notamment compagnies aériennes)	\$ 500 milliards
Assistance aux états (notamment pour le financement des aides sociales)	\$ 150 milliards
Autres – liste non exhaustive:	\$ 400 milliards
<ul style="list-style-type: none"><li>• Soutien aux agences fédérales et locales en charge de la santé publique</li><li>• Financement extraordinaire des programmes de couverture santé publics (ex. Medicaid)</li><li>• Equipement des zones rurales en accès internet rapide et soutien à l'agriculture</li><li>• Dons aux associations d'aide alimentaire et sociale (enfance)</li><li>• Dons dans les domaines des arts et du spectacle</li><li>• Dons aux associations d'aide à l'individu (violences conjugales, soutien psychologique)</li><li>• Garde Nationale</li><li>• Ajustement des plans d'évacuation</li></ul>	

Note: il s'agit d'ordres de grandeur

Total = \$ 2 000 milliards

# Population américaine: les dispositifs exceptionnels de soutien [SYNTHÈSE]

Nature des mesures	Application
<b>Mise en œuvre du « Stimulus Package »:</b> une somme directement versée aux Américains pour stimuler la consommation	Montant* = \$ 1,200 par personne (ou \$ 2,400 par couple) + \$ 500 par enfant de moins de 16 ans * Sous condition de revenu
<b>Création du « Paid Leave »:</b> une extension des congés payés pour couvrir les absences dues au coronavirus	<ul style="list-style-type: none"><li>• Salarié testé, malade, en quarantaine ou hospitalisé =&gt; totalité du salaire jusqu'à \$ 2,500/semaine pendant 2 semaines</li><li>• Salarié absent pour s'occuper d'un proche malade ou de ses enfants =&gt; 2/3 du salaire jusqu'à \$ 1,000/ semaine pendant 12 semaines</li></ul>
<b>Extension des « Unemployment Benefits »:</b> participation extraordinaire de l'état fédéral au dispositif d'assurance chômage	Partie financée par les états (étendue) = 30% à 50% du salaire pendant 8 à 10 mois + Partie financée par l'état fédéral (nouveau) = enveloppe fixe de \$ 600/semaine pendant 4 mois
<b>Révision des lois concernant le logement:</b> un coup de pouce aux locataires	<ul style="list-style-type: none"><li>• Interdiction des évictions pendant au moins 120 jours</li><li>• Suspension des pénalités pour loyers impayés et des retraits de « points de crédits » pour l'année</li></ul>
<b>Aménagement des dispositifs d'investissement (retraite) et d'emprunts</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Possibilité pour les actifs de retirer jusqu'à \$ 100,000 de leur fonds de retraite sans pénalité</li><li>• Protection accrue des investissements des retraités</li><li>• Suspension du remboursement des prêts étudiants (6 mois)</li></ul>

Note: les mesures concernant l'assurance santé restent à éclaircir.

# Acteurs privés et publics: l'état à la rescousse [SYNTHÈSE] (1/2)

Bénéficiaires	Mesures
<p><b>PMEs de moins de 500 employés</b> + associations à but non lucratif + indépendants et contractuels + franchisés dans le secteur hôtellerie/restauration</p>	<p>✓ Mise en place d'un <b>prêt exceptionnel</b> non nécessairement remboursable:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Jusqu'à <b>\$ 10 millions</b> par entreprise/association</li><li>○ Calcul = <b>2,5*coûts salariaux mensuels de l'entreprise en 2019</b> (salaires, charges et assurance santé)</li><li>○ Taux ≤ 4%</li><li>○ Prêt garanti par l'état fédéral</li></ul> <p><b>Pas de remboursement du prêt</b> si l'entreprise parvient à maintenir ses employés en poste tout en minimisant les réductions de salaires, ou si elle réembauche des salariés licenciés avant le 30 juin</p>
	<p>✓ <b>Report du paiement des charges employeurs à 2021 et 2022</b> (50% dus au 31 déc. 2021, et 50% dus au 31 déc. 2022)</p>
	<p>✓ <b>Crédit d'impôt sur les charges employeur</b> pour certaines entreprises à hauteur de <b>50% du coût trimestriel de leurs employés</b> (salaires + charges + assurance santé). La déduction est limitée à un total de \$ 10,000 par employé.</p>
	<p>✓ D'autres dispositifs sont créés ou maintenus: recours au chômage partiel; avances de liquidités ou dons à hauteur de \$ 10,000; prise en charge des remboursement d'emprunts déjà en cours pendant 6 mois.</p>

# Acteurs privés et publics: l'état à la rescousse [SYNTHÈSE] (2/2)

Bénéficiaires	Mesures
<b>Structures de plus de 500 employés:</b> entreprises, associations, états et municipalités	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Aide à l'emprunt et à l'investissement à hauteur de <b>\$ 500 milliards</b></li><li>✓ Mécanismes de contrôles: durée maximale de l'emprunt de 5 ans; restrictions sur le versement de dividendes; obligation de conserver 90% des employés en poste</li></ul>
<b>Hôpitaux, structures médicales + fournisseurs d'équipement médical</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ <b>Révision du budget 2020</b> (au niveau fédéral):<ul style="list-style-type: none"><li>○ Annulation des coupes budgétaires prévues (\$ 8 milliards)</li><li>○ Augmentation de 20% de la participation de l'état fédéral à la prise en charge de la couverture santé des personnes âgées (Medicare)</li></ul></li><li>✓ <b>Injection de liquidités: entre \$ 100 et \$ 150 milliards</b></li><li>✓ <b>Prise en charge des tests de dépistage du coronavirus</b></li></ul>





## SOMMAIRE

- **CARES Act et budget fédéral: vue d'ensemble** [\[consulter\]](#)
- **Mesures exceptionnelles de soutien à la population américaine:**
  - Document de synthèse
  - « Stimulus Package »
  - « Unemployment Benefits »
  - « Paid Leave »
  - Autres mesures: assurance santé, logement, retraite
- **Mesures exceptionnelles de soutien aux entreprises, associations et structures publiques:** [\[consulter\]](#)
  - Document de synthèse
  - PME et associations: prêts exceptionnels et incitations fiscales
  - Soutien aux grandes entreprises, états et municipalités
  - Mesures en faveur des hôpitaux

# Population américaine: les dispositifs exceptionnels de soutien [SYNTHÈSE]

Nature des mesures	Application
<b>Mise en œuvre du « Stimulus Package »:</b> une somme directement versée aux Américains pour stimuler la consommation	Montant* = \$ 1,200 par personne (ou \$ 2,400 par couple) + \$ 500 par enfant de moins de 16 ans * Sous condition de revenu
<b>Création du « Paid Leave »:</b> une extension des congés payés pour couvrir les absences dues au coronavirus	<ul style="list-style-type: none"><li>• Salarié testé, malade, en quarantaine ou hospitalisé =&gt; totalité du salaire jusqu'à \$ 2,500/semaine pendant 2 semaines</li><li>• Salarié absent pour s'occuper d'un proche malade ou de ses enfants =&gt; 2/3 du salaire jusqu'à \$ 1,000/ semaine pendant 12 semaines</li></ul>
<b>Extension des « Unemployment Benefits »:</b> participation extraordinaire de l'état fédéral au dispositif d'assurance chômage	Partie financée par les états (étendue) = 30% à 50% du salaire pendant 8 à 10 mois + Partie financée par l'état fédéral (nouveau) = enveloppe fixe de \$ 600/semaine pendant 4 mois
<b>Révision des lois concernant le logement:</b> un coup de pouce aux locataires	<ul style="list-style-type: none"><li>• Interdiction des évictions pendant au moins 120 jours</li><li>• Suspension des pénalités pour loyers impayés et des retraits de « points de crédits » pour l'année</li></ul>
<b>Aménagement des dispositifs d'investissement (retraite) et d'emprunts</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Possibilité pour les actifs de retirer jusqu'à \$ 100,000 de leur fonds de retraite sans pénalité</li><li>• Protection accrue des investissements des retraités</li><li>• Suspension du remboursement des prêts étudiants (6 mois)</li></ul>

Note: les mesures concernant l'assurance santé restent à éclaircir.

# Le « Stimulus Package »: une aide directe à la population américaine (1/2)

---

## Le Stimulus Package, c'est quoi?

C'est le fameux « chèque » qui va être donné aux Américains. C'est un montant non imposable.

## Qui paie?

**L'état fédéral.**

## C'est pour qui?

2 conditions:

- **Avoir un numéro de Sécurité Sociale** (toute personne autorisée sur le territoire américain a, en principe, un numéro de sécurité sociale qui fonctionne comme un identifiant fiscal)
- **ET être résident américain** (= grosso modo avoir passé au moins 183 jours sur le territoire pendant les 3 dernières années)

Il se pourrait que cela concerne aussi des personnes qui sont encore sans papier mais qui se sont intégrées dans le système administratif et paient des impôts (ex. beaucoup d'employés dans la restauration).

## Comment est-ce qu'on l'obtient?

Il n'y a pas de demande à faire. **La somme va être versée directement par l'IRS (l'administration fiscale américaine) sur le compte bancaire de chaque contribuable.**

## Concrètement, on touche combien?

Petit schéma explicatif > > >

# Le « Stimulus Package »: une aide directe à la population américaine (2/2)

## Individus sans personne à charge (= qui font une déclaration fiscale individuelle)

\$ 0 ≤ Revenu net ≤ \$ 75,000 ≤ Revenu net ≤ \$ 99,000 < Revenu net



\* Montant dégressif suivant la courbe de revenu  
\*\* \$ 218,000 pour les couples avec enfants

## Individus avec personnes à charge (ex. célibataire avec enfants ou parent handicapé)

\$ 0 ≤ Revenu net ≤ \$ 112,500 < Revenu net



## Couples mariés (= déclaration fiscale conjointe)

\$ 0 ≤ Revenu net ≤ \$ 150,000 ≤ Revenu net ≤ \$ 198,000\*\* < Revenu net



# Le « Paid Leave »: un congé maladie créé pour le coronavirus (1/3)

---

## Congés payés aux USA - un peu de contexte:

Il y a 3 principaux types de congés payés aux USA: les congés maladie (« sick days »), les congés maternité / paternité (« parental leave » ou « family leave ») et les vacances (« vacation days » et « paid time off »).

Certains états ou villes fixent des durées minimales pour les « sick days » et les « parental leaves » (ex. 5 et 15 jours respectivement à New York City). Les entreprises sont ensuite libres d'offrir plus de jours à leurs employés, et d'y ajouter des jours de vacances (en général entre 7 et 10 jours).

## Qu'est-ce qui est nouveau avec le « Paid Leave » (loi « FFCRA »)?

- ✓ **Un congé créé spécifiquement pour le coronavirus.** Le « paid leave » correspond aux jours de travail manqués par un salarié à cause du coronavirus: s'il doit se faire tester, s'il est malade, s'il est hospitalisé (« EPSLA »), ou s'il doit prendre en charge une personne malade ou ses enfants en l'absence de personnes, écoles, ou organismes à qui les confier (« EFMLA »).
- ✓ **Une durée et un montant fixés par la loi au niveau fédéral.** Ni l'entreprise ni l'état n'ont leur mot à dire.
- ✓ **Un financement assuré par l'état fédéral.** L'entreprise avance le montant qui va être remboursé par l'état fédéral sous 3 mois maximum, avec priorité aux entreprises en difficulté.
- ✓ **Un congé qui s'ajoute aux autres congés traditionnellement offerts aux salariés.** Le « paid leave » ne remplace pas les « sick days », qui peuvent toujours être réclamés de droit par le salarié.

# Le « Paid Leave »: un congé maladie créé pour le coronavirus (2/3)

Comment ça fonctionne? Combien de temps ça dure? Est-on payé correctement?

Situation du salarié*	Tout salarié (à temps plein ou partiel) malade du virus (hospitalisé ou en quarantaine) ou décidant de manquer le travail pour aller se faire tester	Les salariés qui doivent s'occuper de membres de leur famille à cause du virus (ex. parent ou conjoint malade, enfants dont les écoles ont fermé et dont les gardiens habituels sont indisponibles)
Montant	Totalité du salaire, jusqu'à ~\$2,500/semaine (\$511/jour)	<b>2/3 du salaire, jusqu'à ~\$1,000/semaine (\$200/jour).</b>
Durée du « paid leave »	<b>2 semaines</b>	<b>12 semaines</b>

Ca concerne vraiment tout le monde????

En fait, cela va concerner **entre 25% et 50% de la population active!**

Les exceptions:

- les salariés de grosses entreprises (> 500 salariés), soit 48% de la population active
- les salariés des petites entreprises (< 50 salariés) si le paiement des congés met en péril ces entreprises avant qu'elles ne puissent toucher les remboursements par l'état, soit 27% de la population active.

Cas particuliers: les indépendants ne bénéficieront pas de congés payés à proprement parler, mais ils bénéficieront d'un crédit d'impôt équivalent à 2 semaines de travail (taux journalier estimé pour l'année).

# Le « Paid Leave »: un congé maladie créé pour le coronavirus (3/3)

---

## Et si on est licencié?

Aux USA, les salariés peuvent être licenciés sans préavis (principe du « at-will »), même si en général, sauf faute grave, l'entreprise prévient 15 jours à l'avance.

En cas de licenciement, **il est souvent conseillé de payer aux salariés les jours de congés payés accumulés mais non utilisés**. Cela signifie que les employés vont recevoir:

- le salaire qui correspond à leur activité réelle sur le mois (avant licenciement)
- PLUS les jours initialement accordés par l'entreprise dans le contrat de travail et qui n'ont pas été utilisés (« sick days » et autres types de congés).
- PLUS les 2 semaines correspondant aux 2 semaines de congés payés accordées pour le coronavirus (« paid leave »)

Note: le « paid leave » est un véritable atout pour nombre de petites entreprises et leurs salariés (ex. dans la restauration) compte-tenu du système. Il est en effet facile de licencier un salarié, mais également très facile de le réembaucher. Ainsi, on espère assurer un minimum de protection financière aux salariés concernés.

## Est-ce qu'on peut être licencié parce qu'on est en « paid leave »?

Cela serait de la discrimination, et l'employeur s'exposerait à de sévères représailles (poursuites judiciaires et indemnités exorbitantes). Donc la réponse est, en pratique, « non ».

# Les prestations chômage (« Unemployment Benefits ») sont étendues (1/3)

## Les « Unemployment Benefits, c'est quoi?

Les Américains au chômage peuvent s'inscrire au registre des chômeurs et toucher une rémunération pendant quelques mois.

## Comment ça fonctionne d'habitude et qu'est-ce qui change?

	D'habitude	Plan Coronavirus
Eligibilité	Elle est accordée aux salariés du privé ayant perdu leur emploi sous certaines conditions fixées par leur état de résidence (dont un montant minimal de salaire perçu sur l'année écoulée, ou un nombre minimal d'heures travaillées).	<b>Elle est étendue aux indépendants et auto-entrepreneurs, les travailleurs à temps partiel et les contractuels payés à l'heure</b> (ou à la course, ex. Uber).
Financement	Ce sont les états individuellement qui financent (selon leurs lois spécifiques), pas l'état fédéral.	Cette fois, <b>l'état fédéral va mettre la main à la pâte et fournir un complément important</b> aux prestations offertes par les différents états.
Durée	Entre 20 et 26 semaines selon les états.	Les chômeurs bénéficient des prestations pendant <b>13 semaines supplémentaires</b> dans tous les états.



# Les prestations chômage (« Unemployment Benefits ») sont étendues (2/3)

Les salariés vont pouvoir cumuler une aide locale et une aide fédérale:

	Partie financée par les états		Partie financée par l'état fédéral
Montant	<p><b>En général, le montant des allocations chômage représente entre 30% et 50% du salaire</b> perçu par la personne en activité.</p> <p>Note: chaque état a sa propre législation (ex. Alabama = \$ 275/semaine max.; Californie = \$ 450/semaine max.; New York = \$ 504/semaine max.).</p>	+	<p><b>C'est une enveloppe FIXE de \$ 600 / semaine.</b></p> <p>Le montant ne varie pas selon les états.</p>
Durée	<p>La durée pendant laquelle les allocations sont versées dépend aussi des états, mais globalement elle a été allongée : cela va se situer <b>entre 30 et 39 semaines (soit entre 8 et 10 mois).</b></p>	+	<p>Elle sera versée à toutes les personnes concernées <b>jusqu'au 31 juillet (soit environ 4 mois).</b></p>

**Exemple :** Une personne travaillant dans la restauration à New York et qui gagnait environ \$ 1,000 par semaine se retrouve au chômage. Avec le plan, elle va recevoir jusqu'à \$ 500/semaine d'allocations par l'état de New York + \$ 600/semaine par l'état fédéral, et ainsi toucher \$ 1,100 par semaine, soit à peu près le montant de son salaire, pendant au moins 4 mois, puis \$ 500 par semaine, soit la moitié de son salaire, pendant les 4 à 6 mois suivants.

# Les prestations chômage (« Unemployment Benefits ») sont étendues (3/3)

## Est-ce que le chômage partiel existe aux USA?

Oui, le principe existe depuis les années 1970s à travers les « Shared Work Programs », qui sont administrés par les états. Concrètement, ils permettent à tout employeur de conserver ses employés en temps de crise tout en diminuant leur temps de travail et donc les coûts salariaux.

Principe	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ <b>L'employeur fixe le taux de réduction du temps de travail</b> dans la limite imposée par l'état (ex. entre 20% et 40% à NY; entre 10% et 60% en CA)</li><li>✓ Il paie alors le salaire correspondant à ce taux à son employé</li><li>✓ <b>L'employé bénéficie en parallèle d'une aide fournie par les « unemployment benefits »</b> (assurance chômage) calculée selon ce même taux</li></ul>
Durée	<b>26 semaines maximum</b> pour chacun des employés

**Exemple.** Une entreprise à New York décide de mettre l'un de ses employés, qui touche habituellement \$ 400/semaine, en chômage partiel. Elle choisit une réduction de 20% du temps de travail pour ce salarié. Elle va donc payer son employé \$ 320/semaine [=400-400\*20%]

Si ce salarié s'était retrouvé complètement au chômage, il aurait reçu \$ 200/semaine dans le cadre des « unemployment benefits ». En appliquant le taux de 20%, il va ici recevoir \$ 40/semaine de la part de l'administration new-yorkaise [=200\*20%].

=> Le salarié reçoit \$ 360/semaine au lieu de \$ 400/semaine et l'entreprise économise \$ 80/semaine tout en conservant sa main d'œuvre et donc en évitant les frais de licenciement et de recrutement.

# L'assurance santé (« Health Plans »): une aide encore à définir?

---

## Les « Health Plans », c'est quoi?

A moins de bénéficier d'aides fédérales et étatiques (type Medicaid, Medicare, etc.), les salariés Américains ont 2 méthodes pour financer leur assurance santé : 1/ l'employeur prend en charge une partie ou la totalité du coût de l'assurance santé, et / ou 2/ le salarié souscrit à une assurance santé personnellement (c'est lui qui paie l'ensemble, et pas l'employeur).

La couverture santé n'est pas universelle. Les compagnies d'assurance proposent chacune leurs gamme de plans disponibles, et les employeurs (ou les individus) sont libres de choisir le plan qui leur convient.

Si un salarié se retrouve au chômage, il peut continuer à bénéficier de l'assurance santé offerte par son ancien employeur (avec les taux négociés par l'entreprise – ex. programme « COBRA »), mais il paie cette fois l'intégralité du prix de l'assurance de sa poche (l'employeur ne contribue plus).

## Qu'est-ce qui change?

Ce n'est pas encore très clair car les compagnies d'assurance sont en train d'ajuster leur modèle pour faire face à l'épidémie.

Il a été annoncé que le gouvernement fédéral va prendre en charge les hausses de tarifs pratiqués par les compagnies d'assurance afin de soulager les employeurs.

Pour les salariés qui se retrouvent au chômage, il avait été question de prendre en charge l'intégralité de leurs soins s'ils étaient contaminés par le virus, ou s'ils devaient passer des tests de dépistage. Mais vraisemblablement, si les tests de dépistages devraient effectivement être couverts, ce sont seulement les augmentations de tarifs pratiqués par les compagnies d'assurance qui vont être pris en charge.

# Le logement: protection des locataires et suspension des pénalités

---

## Qu'arrive-t-il si on ne peut plus payer son loyer?

A l'échelle fédérale, les locataires bénéficient d'une protection extraordinaire:

- ✓ **Interdiction des évictions de locataires pendant au moins 120 jours** (condition : le propriétaire doit avoir souscrit un prêt auprès d'un organisme fédéral et pas privé pour acquérir son bien locatif).
- ✓ **Suspension des pénalités pour loyers impayés et des retraits de « points de crédits »** (qui indiquent la solvabilité des individus et qui sont attribués par les agences de crédit) entre aujourd'hui et 120 jours après la fin de l'état d'urgence.

## Les états offrent-ils une aide supplémentaire?

Certains états semblent prendre des mesures additionnelles. Ex. le Gouverneur de New York a annoncé que toute éviction (au motif de non-paiement de loyer, et quelle que soit la situation du propriétaire) était suspendue pour au moins 90 jours.

# Accès au fonds de retraite et aménagement des prêts étudiants

---

## Les particuliers vont pouvoir ponctuellement utiliser l'argent de leur fonds de retraite

- ✓ Les personnes bénéficiant d'un fonds privé de retraite (financé par l'employeur et / ou par l'individu) sont maintenant autorisés à **retirer jusqu'à \$100,000 de ce fonds avant la retraite sans pénalité.**  
Note: mesure appliquée jusque septembre; il faudra justifier le retrait (individu malade ou impact du coronavirus sur les finances personnelles); le montant est imposable et le paiement de l'impôt étalé sur 3 ans.
- ✓ Elles peuvent également souscrire à des **emprunts auprès de ces fonds** : le montant autorisé passe de \$50,000 à \$100,000.
- ✓ Habituellement, les retraités sont obligés de retirer un montant minimum de leur fonds de retraite chaque année. Dans le cadre du plan, ces retraits obligatoires sont annulés pour permettre aux investissements initiaux de reprendre de la valeur une fois l'économie apaisée.

## Le poids du remboursement des prêts étudiants est allégé

- ✓ 90% des remboursements de prêts contractés par les étudiants auprès du gouvernement fédéral sont **suspendus pour 6 mois.**
- ✓ Les entreprises peuvent prendre à leur charge jusqu'à \$5,250 du montant dudit prêt étudiant (non imposable pour le salarié bénéficiaire).



## SOMMAIRE

- **CARES Act et budget fédéral: vue d'ensemble** [\[consulter\]](#)
- **Mesures exceptionnelles de soutien à la population américaine:** [\[consulter\]](#)
  - Document de synthèse
  - « Stimulus Package »
  - « Unemployment Benefits »
  - « Paid Leave »
  - Autres mesures: assurance santé, logement, retraite
- **Mesures exceptionnelles de soutien aux entreprises, associations et structures publiques:**
  - Document de synthèse
  - PME et associations: prêts exceptionnels et incitations fiscales
  - Soutien aux grandes entreprises, états et municipalités
  - Mesures en faveur des hôpitaux

# Acteurs privés et publics: l'état à la rescousse [SYNTHÈSE] (1/2)

Bénéficiaires	Mesures
<p><b>PMEs de moins de 500 employés</b> + associations à but non lucratif + indépendants et contractuels + franchisés dans le secteur hôtellerie/restauration</p>	<p>✓ Mise en place d'un <b>prêt exceptionnel</b> non nécessairement remboursable:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Jusqu'à <b>\$ 10 millions</b> par entreprise/association</li><li>○ Calcul = <b>2,5*coûts salariaux mensuels de l'entreprise en 2019</b> (salaires, charges et assurance santé)</li><li>○ Taux ≤ 4%</li><li>○ Prêt garanti par l'état fédéral</li></ul> <p><b>Pas de remboursement du prêt</b> si l'entreprise parvient à maintenir ses employés en poste tout en minimisant les réductions de salaires, ou si elle réembauche des salariés licenciés avant le 30 juin</p>
	<p>✓ <b>Report du paiement des charges employeur à 2021 et 2022</b> (50% dus au 31 déc. 2021, et 50% dus au 31 déc. 2022)</p>
	<p>✓ <b>Crédit d'impôt sur les charges employeur</b> pour certaines entreprises à hauteur de <b>50% du coût trimestriel de leurs employés</b> (salaires + charges + assurance santé). La déduction est limitée à un total de \$ 10,000 par employé.</p>
	<p>✓ D'autres dispositifs sont créés ou maintenus: recours au chômage partiel; avances de liquidités ou dons à hauteur de \$ 10,000; prise en charge des remboursement d'emprunts déjà en cours pendant 6 mois.</p>

# Acteurs privés et publics: l'état à la rescousse [SYNTHÈSE] (2/2)

Bénéficiaires	Mesures
<b>Structures de plus de 500 employés:</b> entreprises, associations, états et municipalités	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Aide à l'emprunt et à l'investissement à hauteur de <b>\$ 500 milliards</b></li><li>✓ Mécanismes de contrôles: durée maximale de l'emprunt de 5 ans; restrictions sur le versement de dividendes; obligation de conserver 90% des employés en poste</li></ul>
<b>Hôpitaux, structures médicales + fournisseurs d'équipement médical</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ <b>Révision du budget 2020</b> (au niveau fédéral):<ul style="list-style-type: none"><li>○ Annulation des coupes budgétaires prévues (\$ 8 milliards)</li><li>○ Augmentation de 20% de la participation de l'état fédéral à la prise en charge de la couverture santé des personnes âgées (Medicare)</li></ul></li><li>✓ <b>Injection de liquidités: entre \$ 100 et \$ 150 milliards</b></li><li>✓ <b>Prise en charge des tests de dépistage du coronavirus</b></li></ul>



# Un prêt exceptionnel, non nécessairement remboursable pour les PME (1/4)

## Principe du prêt (« Paycheck Protection Program »)

L'état fédéral accorde un prêt exceptionnel aux PME et aux associations pour affronter la crise.  
Montant mis à disposition des PME par l'état fédéral = **\$ 350 milliards**

## Objectif

Leur permettre dans la mesure du possible de conserver leurs employés sans baisse significative des salaires, de couvrir leurs coûts fixes et opérationnels, et d'anticiper la reprise d'activité.

## Montant

L'état fédéral accorde **jusqu'à \$ 10 millions par entreprise**

Dans les faits, chaque entreprise peut demander une somme correspondant à **2,5 fois le coût mensuel des employés tel qu'enregistré en 2019\*** (salaires jusqu'à \$ 100K/an + charges + assurance santé).

\* Ou entre janvier et février 2020 pour les nouvelles sociétés

## Modalités

**L'entreprise n'est PAS tenue de rembourser l'emprunt (!) si:**

- l'entreprise ne réduit le salaire d'aucun employé de plus de 25%
- ET si elle ne licencie aucun salarié, ou si elle met temporairement des salariés au chômage en garantissant la reprise de leur poste d'ici le 30 juin.

Si l'entreprise ne parvient pas à respecter ces conditions, elle sera tenue de rembourser une partie de l'emprunt ou sa totalité, selon sa situation, avec un **taux d'intérêt privilégié de 4%**.

# Un prêt exceptionnel, non nécessairement remboursable pour les PME (2/4)

---

## Quel organisme va gérer les prêts accordés dans le cadre du CARES Act?

Les demandes de prêts vont être gérées en ligne par la SBA (Small Business Administration) qui, historiquement, gère déjà avec ses partenaires financiers (ex. banques) des prêts en faveur des PME.

## Faut-il fournir des garanties à la SBA pour obtenir le prêt?

Compte-tenu de la situation exceptionnelle, **il n'est PAS nécessaire** de fournir de garanties (ex. caution, biens immobiliers, etc.) ni même de preuve de solvabilité (!) pour bénéficier du prêt accordé dans le cadre du CARES Act. **L'état fédéral se porte garant.**

## Sous combien de temps peut-on disposer des fonds accordés dans le cadre du prêt?

Plusieurs centaines d'organismes publics et privés ont été ajoutés au réseau de créditeurs potentiels ces dernières semaines, et la SBA estime que les fonds seront disponibles **sous 2 semaines à 3 mois.**

## Qui est éligible?

Le CARES Act a **étendu les conditions d'éligibilité** traditionnellement associées à ce type d'emprunt pour répondre à la situation de crise. Sont ainsi éligibles les:

- ✓ PME et associations à but non lucratif de moins de 500 employés
- ✓ Entreprises de plus de 500 employés sous condition de revenu (revenu limité, menaces sur le seuil de rentabilité, etc.)
- ✓ Travailleurs indépendants, à temps partiel, ou payés à l'heure **[NOUVEAU]**
- ✓ Etablissements franchisés dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration **[NOUVEAU]**

# Un prêt exceptionnel, non nécessairement remboursable pour les PME (3/4)

---

## Quelle documentation doit-on fournir pour justifier la demande d'emprunt?

En théorie, l'emprunteur doit démontrer des difficultés concernant 1/ la supply chain, 2/ le maintien des salariés en poste, et/ou 3/ une baisse significative des ventes. Il doit également fournir des documents certifiés par un professionnel homologué et relatifs au calcul de la masse salariale sur 2019 et au montant du loyer ou des prêts immobiliers. **En pratique, la situation est urgente**, et nombre de PME ne peuvent se permettre de payer la production ni la certification de tels documents (ex. restaurateurs). Plusieurs représentants de l'administration indiquent déjà que **le processus sera fortement allégé et bien plus flexible** que de coutume.

Pour déposer une demande d'emprunt, il sera en revanche obligatoire que l'emprunteur fournisse un **plan détaillé indiquant comment vont être utilisés les fonds accordés**. Les pôles de dépense autorisés dans le cadre du prêt concernent:

- La masse salariale: **salaires, charges, assurance santé, congés payés** (dont le « [Paid Leave \(consulter ici\)](#) » spécialement créé dans le cadre du plan de relance de 2020 pour permettre aux salariés de s'absenter ou de se faire traiter en cas de coronavirus)
- Certains coûts fixes: **loyer, remboursement d'emprunts immobiliers, charges**

## Comment les entreprises vont-elles être contrôlées?

**La SBA va contrôler l'utilisation des fonds par l'entreprise pendant 8 semaines** afin de déterminer si celle-ci est éligible au non-remboursement de l'emprunt. Chaque pôle de dépense va être comparé au plan fourni par l'entreprise lors de la demande. Les fonds non utilisés devront être remboursés.

# Un prêt exceptionnel, non nécessairement remboursable pour les PME (4/4)

---

## Que se passe-t-il si une entreprise doit malgré tout licencier des salariés?

Pour rappel, l'entreprise est dispensée de rembourser l'emprunt si:

- Elle respecte le plan prévisionnel de dépenses soumis lors de sa demande de prêt
- ET elle parvient à préserver son personnel en:
  - ne licenciant aucun salarié
  - ne réduisant le montant de salaire d'aucun employé de plus de 25%
  - OU en mettant temporairement des salariés au chômage en garantissant la reprise de leur poste d'ici le 30 juin

Chaque manquement à ces obligations implique une réduction de la somme non remboursable et induit des intérêts à hauteur de 4%. La situation sera analysée employé par employé.

## Et si l'entreprise a licencié des salariés dès le mois de mars?

**Si l'entreprise parvient à réembaucher ces salariés avant le 30 juin**, elle pourra déduire du remboursement de l'emprunt le montant du coût de cette embauche (si remboursement il y a) ou obtenir une augmentation du montant du fonds qui lui a été alloué dans le cadre du prêt.

# Les entreprises bénéficient d'un crédit d'impôt sur les charges employeur

## Principe et objectifs du crédit d'impôt (« Employee Retention Credit »)

Les entreprises qui n'ont pas souscrit à l'emprunt exceptionnel offert dans le cadre du « Paycheck Protection Program » bénéficient d'un crédit d'impôt sur les charges employeur. L'objectif est de leur permettre de maintenir les employés en poste. Sont concernées:

- ✓ Les entreprises **dont les opérations ont été en partie ou en totalité suspendues** du fait des restrictions imposées par le gouvernement sur le commerce et la circulation des personnes
- ✓ Les entreprises subissant une **contraction de leur chiffre d'affaires de plus de 50%** sur un trimestre en 2020 par rapport au même trimestre en 2019

## Montant et mode de calcul

Les entreprises peuvent déduire de leurs charges sociales (« social security ») un montant équivalent à **50% du coût trimestriel de leurs employés** (salaires + charges + assurance santé). La déduction est limitée à un total de \$ 10,000 par employé et le dispositif est activé jusqu'à ce que l'entreprise récupère au moins 80% de son chiffre d'affaires (trimestre en cours vs. trimestre 2019).

### Exemple pour 1 salarié:

Salaire de l'employé = \$ 60,000/an = \$ 15,000/trimestre

Charges sociales = \$ 1,147/trimestre

Assurance santé = \$ 2,250/trimestre

Coût total employé = \$ 18,397/trimestre

=> Déduction = \$ 18,397\*50% = \$ 9,199. L'entreprise est donc dispensée de payer les charges sociales correspondant à cet employé pendant 8 mois. La limite étant fixée à \$ 10,000, l'entreprise pourrait prolonger l'utilisation de ce dispositif de 2 mois supplémentaires.

# Les échéances fiscales sont reportées pour toutes les entreprises

---

**Les charges employeurs** calculées pour l'année 2020 pourront être payées à l'administration fiscale selon l'échéancier suivant :

- ➔ 50% avant le 31 décembre 2021
- ➔ 50% avant le 31 décembre 2022

## Autre mesures fiscales notables:

- ✓ Depuis la réforme fiscale de 2017, les entreprises pouvaient appliquer sur leur résultat fiscal 80% des pertes fiscales accumulées lors des exercices précédents (déficit fiscal reportable ou « NOL : Net Operating Losses »). Dans le cadre du Cares Act, cette limite est supprimée, permettant **l'application de 100% du déficit fiscal reportable**.
- ✓ Par ailleurs, les pertes fiscales générées lors des exercices 2018, 2019 et 2020 pourront être **appliquées rétroactivement sur les résultats fiscaux des 5 exercices précédents** (« Carry Back »)

## Particularités fiscales pour certaines industries:

Les entreprises dans le secteur de la restauration et de l'hôtellerie peuvent déduire de leur résultat fiscal (IS) les investissements en travaux et rénovations engagés en 2019 et au début 2020 et qui étaient jusqu'ici amortis sur 7 ans et plus.

# D'autres dispositifs sont créés ou maintenus pour les PME en difficulté (1/2)

## Les employeurs peuvent recourir au chômage partiel

Le principe existe depuis les années 1970s à travers les « Shared Work Programs », qui sont administrés par les états. Concrètement, ils permettent à tout employeur de conserver ses employés en temps de crise tout en diminuant leur temps de travail et donc les coûts salariaux.

Principe	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ <b>L'employeur fixe le taux de réduction du temps de travail</b> dans la limite imposée par l'état (ex. entre 20% et 40% à NY; entre 10% et 60% en CA)</li><li>✓ Il paie alors le salaire correspondant à ce taux à son employé</li><li>✓ <b>L'employé bénéficie en parallèle d'une aide fournie par les « unemployment benefits »</b> (assurance chômage) calculée selon ce même taux</li></ul>
Durée	<b>26 semaines maximum</b> pour chacun des employés

**Exemple.** Une entreprise à New York décide de mettre l'un de ses employés, qui touche habituellement \$ 400/semaine, en chômage partiel. Elle choisit une réduction de 20% du temps de travail pour ce salarié. Elle va donc payer son employé \$ 320/semaine [=400-400\*20%]

Si ce salarié s'était retrouvé complètement au chômage, il aurait reçu \$ 200/semaine dans le cadre des « unemployment benefits ». En appliquant le taux de 20%, il va ici recevoir \$ 40/semaine de la part de l'administration new-yorkaise [=200\*20%].

=> Le salarié reçoit \$ 360/semaine au lieu de \$ 400/semaine et l'entreprise économise \$ 80/semaine tout en conservant sa main d'œuvre et donc en évitant les frais de licenciement et de recrutement.

## D'autres dispositifs sont créés ou maintenus pour les PME en difficulté (2/2)

---

L'état fédéral s'apprête à distribuer des dons (« Emergency Grants ») à hauteur de \$ 10,000

Un budget de \$ 10 milliards de dollars a été débloqué pour aider les entreprises à financer les emprunts contractés auprès des banques pour couvrir leurs coûts opérationnels. **Les entreprises éligibles vont ainsi recevoir chacune jusqu'à \$ 10,000 de dons de la part de l'état fédéral.**

Les emprunts traditionnellement accordés aux PME sont également maintenus et révisés pour plus de flexibilité

- ✓ Les entreprises ayant déjà souscrit un emprunt auprès de la SBA (hors « Paycheck Protection Program ») pourront conserver cet emprunt. **L'état fédéral va prendre en charge le paiement du principal, des intérêts et des frais pendant 6 mois.** Elles pourront obtenir un nouvel emprunt grâce au CARES Act si son champ d'application diffère de celui de l'emprunt en cours.
- ✓ Les entreprises peuvent souscrire à **l'emprunt EIDL** traditionnellement proposé par la SBA en cas de catastrophe économique. Ce type d'emprunt est modifié compte-tenu de la situation actuelle: les garanties exigées vont être limitées, les entreprises vont pouvoir obtenir une **avance de \$ 10,000 sous 3 jours**, et elles ne seront pas tenues de rembourser l'emprunt si elles utilisent cette avance pour couvrir le coût des employés (salaires, charges, assurance santé) ou les dépenses de fonctionnement (loyer, charges, etc.)



# Un soutien aux grandes entreprises, associations, états et municipalités

## Principe

L'état fédéral facilite l'accès à l'emprunt pour les **structures de plus de 500 salariés**. Il se propose également de se porter garant pour certains emprunts et de favoriser l'investissement.

Montant mis à disposition de ces structures par l'état fédéral = **\$ 500 milliards**

## Quelles structures sont concernées?

- ✓ Grandes entreprises, associations à but non lucratifs, états et municipalités: \$ 450 milliards
- ✓ Compagnies aériennes (transport de passagers et de marchandises): \$ 30 milliards
- ✓ Partenaires économiques de la Défense: \$ 20 milliards

## Modalités

L'aide fédérale sera distribuée au cas par cas. Des conditions pourront s'appliquer:

- Certaines structures bénéficiaires ne seront **pas autorisées à distribuer de dividendes** pendant toute la durée du prêt + 1 an après le remboursement du prêt
- Elles devront « dans la mesure du possible » **conserver au minimum 90% de leurs salariés** jusqu'au 30 septembre 2020
- La durée des emprunts ne pourra **pas excéder 5 ans**

Les structures de taille moyenne (500-1000 employés) seront dispensées de paiements (remboursement des emprunts, intérêts et frais associés) pendant 6 mois.

# Hôpitaux et structures médicales: une révision exceptionnelle du budget

## Historique

Le système de santé aux USA est co-financé par l'administration fédérale et les états. Les états financent notamment une grande partie du « Medicaid » (système public d'assurance santé pour les personnes à faible revenu ou fragiles), du « Medicare » (pour les personnes âgées), et des assurances santé privées souscrites par les individus (hors assurances offertes par les employeurs).

Des coupes budgétaires au niveau fédéral avaient été prévues pour 2020 pour redistribuer la prise en charge des patients vers les états : \$ 8 milliards pour les hôpitaux ayant un nombre important de patients pris en charge par le Medicaid, et diminution de la prise en charge de 2% pour les patients pris en charge par le Medicare.

Pourtant, certains états ont aussi pratiqué des coupes budgétaires sur ces pôles de dépense. Ex. à New York, une coupe budgétaire de \$400 millions concernant les hôpitaux a été mise en œuvre à la mi-mars.

## Mesure 1 = Révision du budget fédéral

- Annulation de la coupe budgétaire de \$ 8 milliards initialement prévue
- Augmentation de 20% de la participation fédérale au financement du Medicare (personnes âgées)

## Mesure 2 = Injection de liquidités et prise en charge des tests de dépistage

Montant mis à disposition de ces structures par l'état fédéral = **entre \$ 100 et \$150 milliards**

- Les hôpitaux vont recevoir \$ 65 milliards
- Les autres structures médicales (cabinets médicaux, infirmier(e)s) et certaines entreprises de fabrication d'équipements médicaux vont recevoir la somme restante
- L'état fédéral va prendre en charge les coûts des tests de dépistage du coronavirus

# THANK YOU!

We are looking forward to working with you.

For any question you may have, please feel free to contact us at:

[sherpateam@tradesherpa.com](mailto:sherpateam@tradesherpa.com) (email)

**OR**

TradeSherpa Skype (Skype)

**Anne-Lise Bighinatti | CEO**

TradeSherpa, Inc.

244 5th Avenue, suite A261

New York, NY 10001

[www.tradesherpa.com](http://www.tradesherpa.com)

